

**PENGROWTH ENERGY CORPORATION**

**ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**

**31 MARS 2019**

# PENGROWTH ENERGY CORPORATION

## BILANS CONSOLIDÉS

(en millions de dollars canadiens)

(non audité)

|                                                    | Note | Au<br>31 mars 2019 | Au<br>31 décembre 2018 |
|----------------------------------------------------|------|--------------------|------------------------|
| <b>ACTIFS</b>                                      |      |                    |                        |
| Actifs courants                                    |      |                    |                        |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie            |      | 0,1 \$             | 0,6 \$                 |
| Débiteurs                                          |      | 53,2               | 42,8                   |
| Juste valeur des contrats de gestion des risques   | 13   | 2,2                | 3,5                    |
| Autres actifs                                      | 3    | 44,7               | 33,8                   |
| Actifs détenus en vue de la vente                  | 4    | —                  | 16,0                   |
|                                                    |      | 100,2              | 96,7                   |
| Juste valeur des contrats de gestion des risques   | 13   | —                  | 4,5                    |
| Autres actifs                                      | 3    | 81,8               | 86,2                   |
| Immobilisations corporelles                        | 4    | 1 081,7            | 1 074,2                |
| Actifs de prospection et d'évaluation              |      | 82,7               | 82,6                   |
| <b>TOTAL DES ACTIFS</b>                            |      | <b>1 346,4 \$</b>  | <b>1 344,2 \$</b>      |
| <b>PASSIFS ET CAPITAUX PROPRES</b>                 |      |                    |                        |
| Passifs courants                                   |      |                    |                        |
| Créditeurs                                         |      | 75,0 \$            | 72,7 \$                |
| Juste valeur des contrats de gestion des risques   | 13   | 11,2               | 4,2                    |
| Partie courante de la dette à long terme           | 5    | 249,6              | 232,9                  |
| Partie courante des provisions et autres passifs   | 6    | 46,8               | 39,7                   |
| Passifs liés aux actifs détenus en vue de la vente | 6    | —                  | 16,0                   |
|                                                    |      | 382,6              | 365,5                  |
| Juste valeur des contrats de gestion des risques   | 13   | 1,3                | —                      |
| Dette à long terme                                 | 5    | 471,9              | 481,7                  |
| Provisions et autres passifs                       | 6    | 269,7              | 245,1                  |
|                                                    |      | 1 125,5            | 1 092,3                |
| Capitaux propres                                   |      |                    |                        |
| Capital des actionnaires                           | 8    | 4 842,2            | 4 838,1                |
| Surplus d'apport                                   |      | 6,4                | 9,9                    |
| Déficit                                            |      | (4 627,7)          | (4 596,1)              |
|                                                    |      | 220,9              | 251,9                  |
| <b>TOTAL DES PASSIFS ET DES CAPITAUX PROPRES</b>   |      | <b>1 346,4 \$</b>  | <b>1 344,2 \$</b>      |

Activités futures (note 1)

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés.

# PENGROWTH ENERGY CORPORATION

## ÉTATS CONSOLIDÉS DU RÉSULTAT NET

(en millions de dollars canadiens, sauf les montants par action)

(non audité)

|                                                                              |      | Trimestres clos les 31 mars |           |
|------------------------------------------------------------------------------|------|-----------------------------|-----------|
|                                                                              | Note | 2019                        | 2018      |
| <b>PRODUITS</b>                                                              |      |                             |           |
| Ventes de pétrole et de gaz naturel                                          | 10   | 128,3 \$                    | 126,4 \$  |
| Redevances, déduction faite des mesures d'encouragement                      |      | (5,6)                       | (4,9)     |
|                                                                              |      | 122,7                       | 121,5     |
| Profits (pertes) sur les contrats de gestion du risque marchandises          |      |                             |           |
| Profit (perte) réalisé(e) sur les contrats de gestion du risque marchandises | 13   | (5,1)                       | (14,0)    |
| Variation de la juste valeur des contrats de gestion du risque marchandises  | 13   | (6,9)                       | (4,7)     |
|                                                                              |      | 110,7                       | 102,8     |
| <b>CHARGES</b>                                                               |      |                             |           |
| Charges d'exploitation                                                       |      | 18,3                        | 18,7      |
| Achats de diluants et autres achats                                          | 10   | 57,2                        | 55,2      |
| Frais de transport                                                           |      | 6,2                         | 4,8       |
| Charges générales et administratives                                         |      | 7,2                         | 9,6       |
| Épuisement et amortissement                                                  | 4    | 31,1                        | 31,1      |
| Variation des autres passifs liés au démantèlement                           | 6    | 15,3                        | —         |
|                                                                              |      | 135,3                       | 119,4     |
| <b>BÉNÉFICE (PERTE) D'EXPLOITATION</b>                                       |      | (24,6)                      | (16,6)    |
| Autres (produits) charges                                                    |      |                             |           |
| (Profit) perte sur la sortie de biens                                        |      | (0,2)                       | (0,5)     |
| (Profit) perte de change latent(e)                                           | 14   | (3,4)                       | 7,1       |
| (Profit) perte de change réalisé(e)                                          | 14   | 0,1                         | (0,1)     |
| Charges d'intérêts et charges de financement                                 | 5    | 14,6                        | 11,1      |
| Frais de restructuration                                                     |      | 0,2                         | (1,2)     |
| Désactualisation                                                             | 6    | 1,3                         | 1,8       |
| Autres (produits) charges                                                    |      | (5,6)                       | (0,4)     |
| <b>BÉNÉFICE (PERTE) AVANT IMPÔT</b>                                          |      | (31,6)                      | (34,4)    |
| (Recouvrement) charge d'impôt différé                                        | 7    | —                           | (7,2)     |
| <b>BÉNÉFICE NET (PERTE NETTE) ET RÉSULTAT GLOBAL</b>                         |      | (31,6) \$                   | (27,2) \$ |
| <b>BÉNÉFICE NET (PERTE NETTE) PAR ACTION</b>                                 | 12   |                             |           |
| De base                                                                      |      | (0,06) \$                   | (0,05) \$ |
| Dilué(e)                                                                     |      | (0,06) \$                   | (0,05) \$ |

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés.

# PENGROWTH ENERGY CORPORATION

## TABLEAUX CONSOLIDÉS DES FLUX DE TRÉSORERIE

(en millions de dollars canadiens)

(non audité)

|                                                                                                 | Note | Trimestres clos les 31 mars |           |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------|------|-----------------------------|-----------|
|                                                                                                 |      | 2019                        | 2018      |
| FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS SUIVANTES :                                               |      |                             |           |
| ACTIVITÉS D'EXPLOITATION                                                                        |      |                             |           |
| Bénéfice net (perte nette) et résultat global                                                   |      | (31,6) \$                   | (27,2) \$ |
| Éléments hors trésorerie                                                                        |      |                             |           |
| Épuisement, amortissement et désactualisation                                                   | 4, 6 | 32,4                        | 32,9      |
| Variation des autres passifs liés au démantèlement                                              | 6    | 15,3                        | —         |
| (Recouvrement) charge d'impôt différé                                                           | 7    | —                           | (7,2)     |
| (Profit) perte de change latent(e)                                                              | 14   | (3,4)                       | 7,1       |
| Variation de la juste valeur des contrats de gestion du risque marchandises                     | 13   | 6,9                         | 4,7       |
| Rémunération fondée sur des actions                                                             | 9    | 0,6                         | 0,7       |
| (Profit) perte sur la sortie de biens                                                           |      | (0,2)                       | (0,5)     |
| Contrats de location déficitaires                                                               |      | —                           | (1,7)     |
| Autres éléments                                                                                 |      | (4,0)                       | (1,6)     |
| Charges d'intérêts et charges de financement                                                    | 5    | 14,6                        | 11,1      |
| Dépenses de remise en état                                                                      | 6    | (13,9)                      | (4,0)     |
| Variation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement lié aux activités d'exploitation   | 11   | (24,5)                      | (26,6)    |
| Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation                                            |      | (7,8)                       | (12,3)    |
| ACTIVITÉS DE FINANCEMENT                                                                        |      |                             |           |
| Dette bancaire (remboursement)                                                                  | 5    | —                           | 0,7       |
| Dette à long terme (remboursement)                                                              | 5    | 17,5                        | 37,5      |
| Paiements au titre des obligations découlant de contrats de location                            | 6    | (1,0)                       | (0,4)     |
| Charges d'intérêts et charges de financement payées                                             |      | (5,8)                       | (4,2)     |
| Flux de trésorerie liés aux activités de financement                                            |      | 10,7                        | 33,6      |
| ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT                                                                      |      |                             |           |
| Dépenses d'investissement                                                                       |      | (11,4)                      | (26,4)    |
| Produit de la sortie de biens                                                                   |      | 5,4                         | 4,4       |
| Retrait des fonds en fiducie pour la remise en état                                             |      | 6,4                         | 2,4       |
| Variation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement lié aux activités d'investissement | 11   | (3,8)                       | (2,8)     |
| Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement                                          |      | (3,4)                       | (22,4)    |
| VARIATION DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE                                     |      |                             |           |
|                                                                                                 |      | (0,5)                       | (1,1)     |
| TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À L'OUVERTURE DE LA PÉRIODE                             |      |                             |           |
|                                                                                                 |      | 0,6                         | 1,1       |
| TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA CLÔTURE DE LA PÉRIODE                              |      |                             |           |
|                                                                                                 |      | 0,1 \$                      | — \$      |

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés.

# PENGROWTH ENERGY CORPORATION

## ÉTATS CONSOLIDÉS DES CAPITAUX PROPRES

(en millions de dollars canadiens)

(non audité)

|                                                                        | Note | Trimestres clos les 31 mars |                 |
|------------------------------------------------------------------------|------|-----------------------------|-----------------|
|                                                                        |      | 2019                        | 2018            |
| <b>CAPITAL DES ACTIONNAIRES</b>                                        | 8    |                             |                 |
| Solde à l'ouverture de la période                                      |      | 4 838,1 \$                  | 4 829,7 \$      |
| Exercice des droits rattachés à la rémunération fondée sur des actions |      | 4,1                         | 8,4             |
| Solde à la clôture de la période                                       |      | 4 842,2                     | 4 838,1         |
| <b>SURPLUS D'APPORT</b>                                                |      |                             |                 |
| Solde à l'ouverture de la période                                      |      | 9,9                         | 13,3            |
| Rémunération fondée sur des actions                                    | 9    | 0,6                         | 0,7             |
| Exercice des droits rattachés à la rémunération fondée sur des actions |      | (4,1)                       | (8,4)           |
| Solde à la clôture de la période                                       |      | 6,4                         | 5,6             |
| <b>DÉFICIT</b>                                                         |      |                             |                 |
| Solde à l'ouverture de la période                                      |      | (4 596,1)                   | (4 036,8)       |
| Bénéfice net (perte nette)                                             |      | (31,6)                      | (27,2)          |
| Solde à la clôture de la période                                       |      | (4 627,7)                   | (4 064,0)       |
| <b>TOTAL DES CAPITAUX PROPRES</b>                                      |      | <b>220,9 \$</b>             | <b>779,7 \$</b> |

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés.

# PENGROWTH ENERGY CORPORATION

## NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

AU 31 MARS 2019 ET POUR LA PÉRIODE CLOSE À CETTE DATE (non audité)

(Les montants des tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf les montants par action et sauf mention contraire.)

### 1. ACTIVITÉS DE LA SOCIÉTÉ

Pengrowth Energy Corporation (« **Pengrowth** » ou la « **Société** ») est un exploitant de ressources pétrolières et gazières canadiennes par procédés classiques axé actuellement sur l'expansion de la production de bitume de la formation Lloydminster, dans le cadre du projet thermique de Lindbergh, par le recours au drainage par gravité assisté par vapeur d'eau (« **DGAV** »). Les états financiers consolidés comprennent les comptes de la Société et ceux de sa filiale, désignées collectivement comme Pengrowth. Toutes les transactions intragroupes ont été éliminées.

Les états financiers consolidés pour le trimestre clos le 31 mars 2019 n'ont pas été audités et ont été dressés conformément à l'IAS 34, *Information financière intermédiaire* (l'« **IAS 34** »), selon des méthodes comptables conformes aux Normes internationales d'information financière (les « **IFRS** ») publiées par l'International Accounting Standards Board (l'« **IASB** ») et l'International Financial Reporting Interpretations Committee (l'« **IFRIC** »). Les informations fournies ci-après s'ajoutent à celles qui figurent dans les états financiers annuels consolidés du 31 décembre 2018. Toutes les méthodes comptables et méthodes de calcul utilisées pour dresser les présents états financiers consolidés concordent avec celles des états financiers annuels consolidés du 31 décembre 2018, sauf dans les cas mentionnés ci-après.

Les états financiers consolidés doivent être lus à la lumière des états financiers consolidés audités et des notes y afférentes figurant dans le rapport annuel de Pengrowth pour l'exercice clos le 31 décembre 2018.

La publication des états financiers consolidés a été autorisée par le comité d'audit et de risque du conseil d'administration le 7 mai 2019.

#### Activités futures

Au cours du trimestre, Pengrowth a engagé Perella Weinberg Partners LP et sa filiale Tudor, Pickering, Holt & Co. (« **PWP et TPH** ») à titre de conseillers en vue de l'aider à cerner les options et les solutions de rechange qui s'offrent à la Société sur le plan stratégique. Le 5 mars 2019, le conseil d'administration a entamé un processus formel auprès de PWP et TPH en vue d'évaluer et de développer des stratégies (la « **revue des stratégies** ») qui lui permettront de renforcer le bilan de la Société et de maximiser la valeur de l'entreprise. La revue des stratégies prévoit l'examen sur le plan stratégique et transactionnel d'une gamme complète de solutions, y compris la vente, la fusion et autres regroupements d'entreprises, la sortie de la totalité des actifs ou de certains actifs de la Société, les occasions de capitalisation ou de refinancement, comme le placement de nouveaux titres d'emprunt ou de capitaux propres et d'autres solutions, qui amélioreront la situation financière de la Société et en maximisera la valeur. Outre les actifs de Pengrowth pourvus d'une longue durée de vie et d'un faible taux d'épuisement, la Société dispose également d'attributs fiscaux complémentaires à ses solides activités de base qui pourraient s'avérer intéressants. Pengrowth et ses conseillers prévoient sonder activement l'intérêt du marché en ce qui a trait à des opérations ou des mesures stratégiques éventuelles en s'enquérant auprès de parties intéressées et des participants des marchés boursiers. Rien ne garantit que la revue des stratégies conduira à une opération, ni les conditions ou l'échéance qui pourraient s'appliquer à une telle opération. Divers facteurs de risque inhérents à l'industrie, notamment la baisse prolongée ou importante du WTI ou du WCS, pourraient influencer sur l'issue du processus de revue des stratégies, les flux de trésorerie de Pengrowth et son habilité à tenir compte de ses titres d'emprunt qui arriveront à échéance prochainement.

En 2018 et au cours de 2019, Pengrowth s'est engagée dans des négociations avec son consortium bancaire en vue de modifier sa facilité de crédit renouvelable garantie (la « **facilité de crédit** ») ou d'en proroger l'échéance, ces négociations faisant partie des efforts consentis par Pengrowth pour résoudre la question de ses titres d'emprunt qui arriveront à échéance prochainement, refinancer ses billets à terme garantis et améliorer sa structure du capital. Le

25 mars 2019, la Société a annoncé la mise en œuvre d'une entente de prorogation, qui a fait l'unanimité parmi les banques du consortium et qui proroge l'échéance de la facilité de crédit jusqu'au 30 septembre 2019, sous réserve de certaines conditions. La prorogation de l'échéance de la facilité de crédit comprend une prorogation initiale jusqu'au 29 juillet 2019 qui sera suivie de deux autres prorogations, soit jusqu'au 29 août 2019 et jusqu'au 30 septembre 2019, l'entrée en vigueur de chacune de ces prorogations se faisant automatiquement sauf si un prêteur qui détient au moins deux tiers de l'ensemble des engagements pris aux termes de la facilité de crédit envoie un avis à la Société pour lui signifier que la clause sur la prorogation automatique ne sera pas appliquée avant l'échéance de la prorogation automatique concernée. La prorogation aide Pengrowth à poursuivre sa revue des stratégies.

Compte tenu de l'incertitude qui plane sur le relèvement des prix des marchandises à l'échelle mondiale et sur les conditions et l'échéancier des ententes éventuelles sur la prorogation ou sur le refinancement du portefeuille de titres de créance de Pengrowth, le risque subsiste quant à la capacité de Pengrowth de résoudre la question de sa facilité de crédit qui arrivera à échéance prochainement et de certains billets à terme garantis échéant en octobre 2019, et de toujours être en conformité avec certaines clauses restrictives à la fin de 2019.

Ainsi, il y a une incertitude significative liée à ces événements et situations qui jette un doute important sur la capacité de la Société à poursuivre ses activités et, donc sur sa capacité à réaliser ses actifs et à régler ses passifs dans le cours normal de ses activités conformément aux montants figurant dans les états financiers. Cependant, la direction est d'avis que la Société réussira à résoudre en temps opportun la question de sa structure du capital, notamment la modification des clauses restrictives liées à la dette, et celle des titres d'emprunt qui arriveront à échéance prochainement, et, par conséquent, a établi ses états financiers sur la base de la continuité de l'exploitation.

Par conséquent, aucun ajustement n'a été apporté aux états financiers en ce qui a trait à la recouvrabilité et au classement de la valeur comptable des actifs ou au montant et au classement des passifs, qui pourrait s'avérer nécessaire si l'entité consolidée ne poursuit pas ses activités.

Pengrowth continue de générer suffisamment de flux de trésorerie pour s'acquitter de ses obligations, y compris les paiements d'intérêts, les dépenses d'investissement et les charges d'abandon et de remise en état.

## 2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

### *Adoption de l'IFRS 16, Contrats de location*

Pengrowth a adopté l'IFRS 16 en date du 1<sup>er</sup> janvier 2019 en appliquant l'approche rétrospective modifiée selon laquelle elle n'est pas tenue de retraiter les chiffres des périodes comparatives, mais doit plutôt comptabiliser l'effet cumulatif comme un ajustement du solde d'ouverture des résultats non distribués, le cas échéant. Suivant cette approche, la norme peut être appliquée de façon prospective.

Le tableau qui suit présente l'incidence de l'adoption de l'IFRS 16 sur les bilans consolidés au 1<sup>er</sup> janvier 2019.

|                                                                 | Chiffres<br>présentés au<br>31 décembre<br>2018 | Solde à<br>l'adoption au<br>1 <sup>er</sup> janvier<br>2019 | Incidence de<br>l'adoption de<br>l'IFRS 16 |
|-----------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------|--------------------------------------------|
| <b>Actifs</b>                                                   |                                                 |                                                             |                                            |
| Autres actifs (parties courante et non courante)                | 120,0 \$                                        | 122,4 \$                                                    | 2,4 \$                                     |
| Immobilisations corporelles                                     | 1 074,2                                         | 1 082,8                                                     | 8,6                                        |
| <b>Passifs et capitaux propres</b>                              |                                                 |                                                             |                                            |
| Provisions et autres passifs (parties courante et non courante) | 300,8                                           | 311,8                                                       | 11,0                                       |

Le tableau qui suit présente l'incidence de l'adoption de l'IFRS 16 sur l'état consolidé du résultat net pour le trimestre clos le 31 mars 2019.

|                                              | Chiffres avant<br>l'adoption de<br>l'IFRS 16 | Chiffres<br>présentés | Incidence de<br>l'adoption de<br>l'IFRS 16 |
|----------------------------------------------|----------------------------------------------|-----------------------|--------------------------------------------|
| Charges générales et administratives         | 7,4 \$                                       | 7,2 \$                | (0,2) \$                                   |
| Épuisement et amortissement                  | 30,7                                         | 31,1                  | 0,4                                        |
| Charges d'intérêts et charges de financement | 14,1                                         | 14,6                  | 0,5                                        |
| Total                                        |                                              |                       | 0,7 \$                                     |

Le tableau qui suit présente l'incidence de l'adoption de l'IFRS 16 sur le tableau consolidé des flux de trésorerie pour le trimestre clos le 31 mars 2019.

|                                                        | Chiffres avant<br>l'adoption de<br>l'IFRS 16 | Chiffres<br>présentés | Incidence de<br>l'adoption de<br>l'IFRS 16 |
|--------------------------------------------------------|----------------------------------------------|-----------------------|--------------------------------------------|
| Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation   | (8,8) \$                                     | (7,8) \$              | 1,0 \$                                     |
| Flux de trésorerie liés aux activités de financement   | 12,0                                         | 10,7                  | (1,3)                                      |
| Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement | (3,7)                                        | (3,4)                 | 0,3                                        |
| Total                                                  |                                              |                       | — \$                                       |

L'actif au titre du droit d'utilisation est inclus dans les immobilisations corporelles et a été évalué au montant de l'obligation locative au 1<sup>er</sup> janvier 2019, sans incidence sur les résultats non distribués. L'obligation locative est incluse dans le poste « Provisions et autres passifs » et a été évaluée à la valeur actualisée des paiements de loyers restants, déterminée à l'aide du taux d'emprunt marginal de Pengrowth au 1<sup>er</sup> janvier 2019. Le taux d'emprunt marginal moyen pondéré employé pour calculer l'obligation locative au moment de l'adoption était d'environ 6,0 %. Les actifs au titre de droits d'utilisation et les obligations locatives qui ont été comptabilisés se rapportent principalement au contrat de location relatif aux bureaux du siège social de la Société à Calgary. La Société a choisi d'appliquer la mesure de simplification selon laquelle les actifs au titre de droits d'utilisation au 1<sup>er</sup> janvier 2019 sont ajustés du montant de la provision au titre du passif lié aux contrats de location déficitaires, soit 25,8 millions de dollars, au lieu d'être soumis à un test de dépréciation. Les contrats de sous-location de bureaux ont été classés en tant que contrats de location-financement et, par conséquent, 2,4 millions de dollars ont été inscrits dans le poste « Autres actifs » au 31 mars 2019. Il y a lieu de se reporter aux notes 3, 4 et 6 pour obtenir de plus amples renseignements.

La Société a également choisi d'appliquer la mesure de simplification selon laquelle elle n'est pas tenue de comptabiliser les actifs au titre de droits d'utilisation et les obligations locatives se rapportant à des contrats de location à court terme dont la durée est de douze mois ou moins, ou à des contrats de location dont le bien sous-jacent est de faible valeur. Les paiements de loyers associés à ces contrats de location sont comptabilisés en charges selon le mode linéaire sur la durée du contrat de location et ces charges constatées au 31 mars 2019 ne sont pas considérées comme étant significatives.

La différence entre les engagements découlant de contrats de location simple présentés au 31 décembre 2018 et les obligations locatives présentées dans le bilan au 1<sup>er</sup> janvier 2019 est attribuable essentiellement aux composantes non locatives comprises dans les engagements et à l'incidence de l'actualisation effectuée en fonction du taux d'emprunt marginal de la Société au 1<sup>er</sup> janvier 2019.

#### **Mise à jour des principales méthodes comptables**

L'IFRS 16 institue un modèle unique servant à la comptabilisation et à l'évaluation que les preneurs devront suivre pour la comptabilisation des actifs et des passifs des contrats qui constituent un contrat de location ou qui contiennent un contrat de location. Un contrat est ou contient un contrat de location s'il confère le droit de contrôler l'utilisation d'un bien déterminé pour un certain temps moyennant une contrepartie.

La Société comptabilise un actif au titre du droit d'utilisation et une obligation locative à la date de début du contrat de location. L'actif au titre du droit d'utilisation est évalué initialement au coût en fonction du montant initial de l'obligation locative, est ajusté pour tenir compte des paiements de loyers versés à la date de début ou avant cette



date, et est majoré des coûts directs initiaux engagés et de l'estimation des coûts pour le démantèlement et l'enlèvement du bien sous-jacent ainsi que pour la remise en état du bien sous-jacent ou la restauration du lieu où se trouve le bien, déduction faite des avantages incitatifs à la location reçus. L'actif est amorti sur une période allant jusqu'au terme de la durée d'utilité de cet actif ou jusqu'au terme de la durée du contrat de location s'il est antérieur, selon le mode linéaire étant donné qu'il reflète le plus étroitement le rythme attendu de consommation des avantages économiques futurs. Pengrowth inclut ses actifs au titre de droits d'utilisation dans le poste des immobilisations corporelles présenté dans le bilan consolidé. La durée d'un contrat de location comprend les intervalles visés par toute option de prolongation du contrat de location que la Société a la certitude raisonnable d'exercer. De plus, la valeur de l'actif au titre du droit d'utilisation est réduite périodiquement en fonction des pertes de valeur, le cas échéant, et elle est ajustée pour tenir compte de certaines réévaluations de l'obligation locative.

L'obligation locative est évaluée initialement à la valeur actualisée des paiements de loyers qui n'ont pas encore été versés à la date de début, laquelle a été calculée à l'aide du taux d'intérêt implicite du contrat de location ou, s'il est impossible de déterminer facilement ce taux, à l'aide du taux d'emprunt marginal de la Société. En règle générale, la Société se sert de son taux d'emprunt marginal comme taux d'actualisation.

L'obligation locative est évaluée au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Elle est réévaluée lorsqu'il y a un changement dans les paiements de loyers futurs en raison d'une variation d'un indice ou d'un taux, lorsqu'il y a un changement dans l'estimation de la Société de la somme qu'elle s'attend à devoir payer à un bailleur au titre d'une garantie de valeur résiduelle, ou lorsque la Société réévalue sa décision d'exercer une option d'achat, une option de prolongation ou une option de résiliation. Lorsqu'une obligation locative est réévaluée par suite d'un de ces motifs, le montant de la réévaluation est porté en ajustement de la valeur comptable de l'actif au titre du droit d'utilisation ou il est comptabilisé dans le résultat net si la valeur comptable de l'actif au titre du droit d'utilisation s'en trouve ramenée à zéro. Les paiements de loyers, dont une partie figure à titre de charges d'intérêts établies selon la méthode du taux d'intérêt effectif, sont portés en réduction de l'obligation locative. Pengrowth inclut ses obligations locatives dans le poste « Provisions et autres passifs » présenté dans le bilan consolidé.

L'établissement d'états financiers consolidés conformes aux IFRS exige que la direction ait recours à son jugement, fasse des estimations et pose des hypothèses qui influent sur la valeur comptable des actifs, des passifs, des produits et des charges. Les résultats réels pourraient différer de manière importante de ces estimations. Les principaux éléments en regard desquels la direction a dû exercer son jugement, faire des estimations et poser des hypothèses relativement à l'application de l'IFRS 16 sont les suivants.

- Taux d'emprunt marginal – Les taux d'emprunt marginaux reposent sur des jugements portant notamment sur le contexte économique, la durée d'un contrat, la devise selon laquelle le contrat est libellé et le risque sous-jacent inhérent à l'actif. La valeur comptable des actifs au titre de droits d'utilisation et des obligations locatives ainsi que des charges d'intérêts et de la charge au titre de l'épuisement et de l'amortissement résultantes pourrait différer en raison de l'évolution des conditions de marché et des variations de la durée des contrats de location.
- Durée des contrats de location – Les durées des contrats de location sont établies en fonction d'hypothèses portant sur les modalités de prolongation qui confèrent une souplesse sur le plan opérationnel et qui tiennent compte de l'évolution éventuelle des conditions du marché.

## **CHIFFRES CORRESPONDANTS**

Certains chiffres correspondants d'exercice antérieurs ont été reclassés afin que leur présentation soit conforme à celle adoptée pour l'exercice à l'étude.

### 3. AUTRES ACTIFS

|                                                                         | Aux          |                  |
|-------------------------------------------------------------------------|--------------|------------------|
|                                                                         | 31 mars 2019 | 31 décembre 2018 |
| Fonds en fiducie pour la remise en état – partie courante               | 27,9 \$      | 24,0 \$          |
| Fonds en fiducie pour la remise en état – partie non courante           | 67,6         | 74,0             |
| Cotisations d'impôt prépayées                                           | 12,2         | 12,2             |
| Charges payées d'avance et dépôts                                       | 7,6          | 4,1              |
| Stocks                                                                  | 8,8          | 5,7              |
| Investissement dans des contrats de sous-location – partie courante     | 0,4          | —                |
| Investissement dans des contrats de sous-location – partie non courante | 2,0          | —                |
|                                                                         | 126,5 \$     | 120,0 \$         |
| Partie courante des autres actifs                                       | 44,7 \$      | 33,8 \$          |
| Partie non courante des autres actifs                                   | 81,8 \$      | 86,2 \$          |

### 4. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

| Coût ou coût présumé                                                     | Actifs pétroliers et gaziers | Autre matériel | Actifs au titre de droits d'utilisation | Total      |
|--------------------------------------------------------------------------|------------------------------|----------------|-----------------------------------------|------------|
| Solde au 31 décembre 2017                                                | 3 792,8 \$                   | 87,9 \$        | 24,9 \$                                 | 3 905,6 \$ |
| Entrées d'immobilisations corporelles                                    | 66,7                         | 0,9            | —                                       | 67,6       |
| Acquisitions de biens                                                    | 0,2                          | —              | —                                       | 0,2        |
| Reclassement depuis les actifs de prospection et d'évaluation            | 58,6                         | —              | —                                       | 58,6       |
| Variation des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations | 21,9                         | —              | —                                       | 21,9       |
| Solde au 31 décembre 2018                                                | 3 940,2 \$                   | 88,8 \$        | 24,9 \$                                 | 4 053,9 \$ |
| Augmentation des actifs au titre de droits d'utilisation à l'adoption    | —                            | —              | 8,6                                     | 8,6        |
| Entrées d'immobilisations corporelles                                    | 11,3                         | —              | —                                       | 11,3       |
| Variation des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations | 18,9                         | —              | —                                       | 18,9       |
| Dessaisissements                                                         | (16,2)                       | —              | —                                       | (16,2)     |
| Solde au 31 mars 2019                                                    | 3 954,2 \$                   | 88,8 \$        | 33,5 \$                                 | 4 076,5 \$ |

| Cumul de l'épuisement et de l'amortissement | Actifs pétroliers et gaziers | Autre matériel | Actifs au titre de droits d'utilisation | Total      |
|---------------------------------------------|------------------------------|----------------|-----------------------------------------|------------|
| Solde au 31 décembre 2017                   | 2 718,1 \$                   | 81,1 \$        | 2,2 \$                                  | 2 801,4 \$ |
| Épuisement et amortissement de la période   | 159,2                        | 1,9            | 1,2                                     | 162,3      |
| Solde au 31 décembre 2018                   | 2 877,3 \$                   | 83,0 \$        | 3,4 \$                                  | 2 963,7 \$ |
| Épuisement et amortissement de la période   | 30,0                         | 0,4            | 0,7                                     | 31,1       |
| Solde au 31 mars 2019                       | 2 907,3 \$                   | 83,4 \$        | 4,1 \$                                  | 2 994,8 \$ |

| Valeur comptable nette            | Actifs pétroliers et gaziers | Autre matériel | Actifs au titre de droits d'utilisation | Total      |
|-----------------------------------|------------------------------|----------------|-----------------------------------------|------------|
| Actifs détenus en vue de la vente | 16,0 \$                      | — \$           | — \$                                    | 16,0 \$    |
| Partie non courante               | 1 046,9                      | 5,8            | 21,5                                    | 1 074,2    |
| Solde au 31 décembre 2018         | 1 062,9 \$                   | 5,8 \$         | 21,5 \$                                 | 1 090,2 \$ |
| Partie non courante               | 1 046,9                      | 5,4            | 29,4                                    | 1 081,7    |
| Solde au 31 mars 2019             | 1 046,9 \$                   | 5,4 \$         | 29,4 \$                                 | 1 081,7 \$ |

Le tableau suivant présente la charge au titre de l'amortissement et la valeur comptable des actifs au titre de droits d'utilisation par catégories d'actifs sous-jacents au 31 mars 2019 et pour le trimestre clos à cette date.

| Actifs au titre de droits d'utilisation | Amortissement | Valeur comptable |
|-----------------------------------------|---------------|------------------|
| Centrale de cogénération                | 0,3 \$        | 21,2 \$          |
| Baux de surface                         | —             | 2,0              |
| Contrat de location de bureaux          | 0,4           | 6,0              |
| Campement de construction               | —             | 0,2              |
|                                         | 0,7 \$        | 29,4 \$          |

Pour le trimestre clos le 31 mars 2019, des charges générales et administratives directement attribuables de 0,3 million de dollars (0,6 million de dollars au 31 mars 2018) ont été inscrites à l'actif dans les immobilisations corporelles.

Au 31 mars 2019, les frais de développement futurs associés aux principaux actifs de croissance de Pengrowth se sont élevés à 4,6 milliards de dollars (4,9 milliards de dollars au 31 mars 2018).

Au cours du premier trimestre de 2019, la sortie de certains actifs exploités par des procédés classiques du sud de l'Alberta présentés au 31 décembre 2018 en tant qu'actifs détenus en vue de la vente a été menée à bien en contrepartie d'un produit en trésorerie négligeable.

## 5. DETTE À LONG TERME ET CLAUSES RESTRICTIVES DE NATURE FINANCIÈRE

### DETTE À LONG TERME

|                                                                   | Aux<br>31 mars 2019 | 31 décembre 2018 |
|-------------------------------------------------------------------|---------------------|------------------|
| Billets à terme garantis libellés en dollars américains :         |                     |                  |
| de 28,1 millions de dollars à 5,49 %, échéant le 18 octobre 2019  | 37,5 \$             | 38,3 \$          |
| de 94,1 millions de dollars à 7,98 %, échéant le 11 mai 2020      | 125,6               | 128,3            |
| de 85,2 millions de dollars à 6,07 %, échéant le 18 octobre 2022  | 113,7               | 116,2            |
| de 158,9 millions de dollars à 6,17 %, échéant le 18 octobre 2024 | 212,1               | 216,7            |
|                                                                   | 488,9 \$            | 499,5 \$         |
| Billets à terme garantis libellés en livres sterling              |                     |                  |
| de 12,1 millions de livres à 5,45 %, échéant le 18 octobre 2019   | 21,1 \$             | 21,1 \$          |
| Billets à terme garantis libellés en dollars canadiens            |                     |                  |
| de 20,5 millions de dollars à 6,74 %, échéant le 18 octobre 2022  | 20,5 \$             | 20,5 \$          |
|                                                                   |                     |                  |
| Emprunts sur la facilité de crédit à terme en dollars canadiens   | 191,0 \$            | 173,5 \$         |
| Total de la dette à long terme                                    | 721,5 \$            | 714,6 \$         |
|                                                                   |                     |                  |
| Partie courante de la dette à long terme                          | 249,6 \$            | 232,9 \$         |
| Partie non courante de la dette à long terme                      | 471,9 \$            | 481,7 \$         |

Au 31 mars 2019, Pengrowth disposait d'une facilité de crédit à terme renouvelable garantie confirmée de 330 millions de dollars financée par un large consortium regroupant des banques nationales et étrangères et échéant le 30 septembre 2019, comme il est expliqué ci-après.

Le 25 mars 2019, la Société a annoncé la mise en œuvre d'une entente de prorogation, qui a fait l'unanimité parmi les banques du consortium et qui proroge l'échéance de la facilité de crédit jusqu'au 30 septembre 2019, sous réserve de certaines conditions. La prorogation de l'échéance de la facilité de crédit comprend une prorogation initiale jusqu'au 29 juillet 2019 qui sera suivie de deux autres prorogations, soit jusqu'au 29 août 2019 et jusqu'au 30 septembre 2019, l'entrée en vigueur de chacune de ces prorogations se faisant automatiquement sauf si un prêteur qui détient au moins deux tiers de l'ensemble des engagements pris aux termes de la facilité de crédit envoie un avis à la Société pour lui signifier que la clause sur la prorogation automatique ne sera pas appliquée avant

l'échéance de la prorogation automatique concernée. La prorogation aide Pengrowth à poursuivre sa revue des stratégies dont il est question à la note 1.

Cette facilité porte intérêt à des taux variables correspondant au taux des acceptations bancaires majoré de 3,6 % à 5,25 %, selon le ratio de la dette de premier rang sur le bénéfice avant les intérêts, l'impôt et les éléments hors trésorerie de Pengrowth. Au 31 mars 2019, des prélèvements de 191,0 millions de dollars avaient été faits sur cette facilité (173,5 millions de dollars au 31 décembre 2018) et des lettres de crédit de 63,2 millions de dollars (75,6 millions de dollars au 31 décembre 2018) étaient en cours.

## CLAUSES RESTRICTIVES DE NATURE FINANCIÈRE

Suivant les conventions visant la modification de la dette datées du 12 octobre 2017, les modifications des clauses restrictives existantes de nature financière s'appliquent jusqu'au trimestre qui sera clos le 30 septembre 2019 en ce qui a trait aux billets à terme garantis et à la facilité de crédit (la « **période de dérogation** »). La seule clause restrictive applicable durant la période de dérogation se rapporte au ratio du BAIIA ajusté des douze derniers mois sur les charges d'intérêts et les charges de financement (le ratio de « **couverture des intérêts** »). Le ratio de couverture des intérêts changera chaque trimestre jusqu'au quatrième trimestre de 2019, après quoi il sera fixé à 4,0 fois. De plus, après la période de dérogation, les clauses restrictives visant le ratio de la dette sur le BAIIA ajusté de 3,5 fois, ainsi que le ratio de la dette sur les capitaux permanents de 55 %, s'appliqueront à compter du quatrième trimestre de 2019.

Pendant la période de dérogation, les dispositions de la clause restrictive afférentes au ratio de couverture minimale des intérêts des douze derniers mois ont été modifiées et le résultat de cette modification se traduit comme suit.

| Exercice | T1        | T2        | T3        | T4       |
|----------|-----------|-----------|-----------|----------|
| 2019     | 1,13 fois | 1,19 fois | 1,23 fois | 4,0 fois |

Le calcul du ratio de couverture des intérêts se fonde sur les définitions incluses dans les conventions. Des ajustements peuvent être apportés aux termes de ces conventions, certains ne pouvant facilement être reproduits en se reportant aux états financiers consolidés de Pengrowth. Pour plus d'informations, il y a lieu de se reporter à la section « Sources de financement et situation de trésorerie » du rapport de gestion du 31 mars 2019.

Au 31 mars 2019, le ratio de couverture des intérêts était de 1,8 fois, ce qui est supérieur à la clause restrictive se rapportant à la couverture minimale du premier trimestre de 2019 qui est de 1,13 fois.

Toutes les conventions d'emprunt et toutes modifications de ces conventions peuvent être consultées sur SEDAR à l'adresse [www.sedar.com](http://www.sedar.com), sous « Autres » ou « Contrats importants », et sur EDGAR à l'adresse [www.sec.gov](http://www.sec.gov).

## 6. PROVISIONS ET AUTRES PASSIFS

Les provisions et autres passifs se composent des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations, des obligations au titre des contrats de location-financement, des contrats de location déficitaires et d'autres passifs. Le tableau suivant présente l'évolution des soldes pour les périodes indiquées.

|                                                                                                | Obligations<br>liées à la mise<br>hors service<br>d'immobilisations | Obligations<br>au titre des<br>contrats de<br>location-<br>financement | Contrats de<br>location<br>déficitaires | Autres<br>passifs | Total    |
|------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------|-------------------|----------|
| Solde au 31 décembre 2017                                                                      | 236,7 \$                                                            | 34,2 \$                                                                | 26,2 \$                                 | 2,3 \$            | 299,4 \$ |
| Comptabilisés au cours de la période                                                           | 1,4                                                                 | —                                                                      | 6,8                                     | (0,4)             | 7,8      |
| Sorties de biens                                                                               | (0,9)                                                               | —                                                                      | —                                       | —                 | (0,9)    |
| Dépenses de remise en état/provisions réglées                                                  | (23,2)                                                              | (0,8)                                                                  | (5,6)                                   | (0,2)             | (29,8)   |
| Changements du taux d'actualisation <sup>1)</sup>                                              | 24,6                                                                | —                                                                      | —                                       | —                 | 24,6     |
| Autres révisions                                                                               | (4,1)                                                               | —                                                                      | (3,2)                                   | —                 | (7,3)    |
| Désactualisation                                                                               | 5,4                                                                 | —                                                                      | 1,6                                     | —                 | 7,0      |
| Solde au 31 décembre 2018                                                                      | 239,9 \$                                                            | 33,4 \$                                                                | 25,8 \$                                 | 1,7 \$            | 300,8 \$ |
| Obligation locative découlant de l'adoption de l'IFRS 16                                       | —                                                                   | 36,8                                                                   | (25,8)                                  | —                 | 11,0     |
| Comptabilisés au cours de la période                                                           | —                                                                   | —                                                                      | —                                       | 0,4               | 0,4      |
| Sorties de biens                                                                               | (16,2)                                                              | —                                                                      | —                                       | —                 | (16,2)   |
| Dépenses de remise en état/provisions réglées                                                  | (13,9)                                                              | (1,0)                                                                  | —                                       | (0,1)             | (15,0)   |
| Changements du taux d'actualisation <sup>2)</sup>                                              | 18,9                                                                | —                                                                      | —                                       | —                 | 18,9     |
| Changements du taux d'actualisation – éléments portés en charges pour la période <sup>3)</sup> | 15,3                                                                | —                                                                      | —                                       | —                 | 15,3     |
| Désactualisation                                                                               | 1,3                                                                 | —                                                                      | —                                       | —                 | 1,3      |
| Solde au 31 mars 2019                                                                          | 245,3 \$                                                            | 69,2 \$                                                                | — \$                                    | 2,0 \$            | 316,5 \$ |

1) Se rapportent au changement du taux d'inflation, lequel est passé de 1,5 % à 2,0 %. Le montant compensatoire a été comptabilisé dans les immobilisations corporelles.

2) Se rapportent au changement du taux d'actualisation, lequel est passé de 2,3 % à 1,9 %. Le montant compensatoire a été comptabilisé dans les immobilisations corporelles.

3) Se rapporte au changement du taux d'actualisation, lequel est passé de 2,3 % à 1,9 %, applicable aux actifs dont la durée d'utilité est échu, pris en compte au poste « Variation des autres passifs liés au démantèlement » de l'état du résultat net.

|                     | Obligations<br>liées à la mise<br>hors service<br>d'immobilisations | Obligations<br>au titre des<br>contrats de<br>location-<br>financement | Contrats de<br>location<br>déficitaires | Autres<br>passifs | Total    |
|---------------------|---------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------|-------------------|----------|
| Au 31 mars 2019     |                                                                     |                                                                        |                                         |                   |          |
| Partie courante     | 36,2 \$                                                             | 10,6 \$                                                                | — \$                                    | — \$              | 46,8 \$  |
| Partie non courante | 209,1                                                               | 58,6                                                                   | —                                       | 2,0               | 269,7    |
|                     | 245,3 \$                                                            | 69,2 \$                                                                | — \$                                    | 2,0 \$            | 316,5 \$ |

### Au 31 décembre 2018

|                                                                                |          |         |         |        |          |
|--------------------------------------------------------------------------------|----------|---------|---------|--------|----------|
| Partie courante, y compris les actifs détenus en vue de la vente <sup>1)</sup> | 50,0 \$  | 0,7 \$  | 4,9 \$  | 0,1 \$ | 55,7 \$  |
| Partie non courante                                                            | 189,9    | 32,7    | 20,9    | 1,6    | 245,1    |
|                                                                                | 239,9 \$ | 33,4 \$ | 25,8 \$ | 1,7 \$ | 300,8 \$ |

1) Inclut les obligations liées à la mise hors service d'immobilisations de 16,0 millions de dollars se rapportant à un actif détenu en vue de la vente au 31 décembre 2018.

La sortie de certains actifs exploités par des procédés classiques du sud de l'Alberta, auxquels sont associées des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations de 16,0 millions de dollars se rapportant à plus de 100 puits comptabilisées en tant que passifs liés aux actifs détenus en vue de la vente au 31 décembre 2018, a été menée à bien au cours du premier trimestre de 2019 en contrepartie d'un produit en trésorerie négligeable.

## i) OBLIGATIONS LIÉES À LA MISE HORS SERVICE D'IMMOBILISATIONS

Pengrowth a posé les hypothèses présentées ci-dessous pour estimer le passif au titre des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations.

|                                | Aux<br>31 mars 2019 | 31 décembre 2018 |
|--------------------------------|---------------------|------------------|
| Total des coûts futurs indexés | 426,5 \$            | 491,7 \$         |
| Taux d'actualisation par année | 1,9 %               | 2,3 %            |
| Taux d'inflation par année     | 2,0 %               | 2,0 %            |

La diminution du passif futur indexé au 31 mars 2019 par rapport à celui du 31 décembre 2018 s'explique essentiellement par la sortie de biens dont il a été question plus haut conjuguée à des règlements de passifs.

La valeur actualisée nette de l'obligation estimée liée à la mise hors service d'immobilisations est inscrite à titre de passif, et un montant correspondant est ajouté à la valeur comptable des immobilisations en question. La valeur amortissable des immobilisations est amortie sur leur durée d'utilité. Les variations du passif lié au démantèlement qui surviennent après que les immobilisations soient arrivées à la fin de leur durée d'utilité sont comptabilisées dans l'état du résultat net de la période au cours de laquelle elles se sont produites.

Pengrowth contribue à un fonds en fiducie géré séparément établi pour couvrir certaines dépenses d'abandon et de remise en état des lieux se rapportant à sa participation au Projet énergétique extracôtier Sable (le « PEES »). Le solde total du fonds en fiducie pour la remise en état relatif au PEES au 31 mars 2019 était de 95,5 millions de dollars (98,0 millions de dollars au 31 décembre 2018) et était inclus dans le poste « Autres actifs » des bilans consolidés. Ce solde correspond dans une grande mesure au préfinancement de la totalité de la tranche des dépenses estimées d'abandon et de remise en état des lieux se rapportant au PEES qui revient à Pengrowth et, à l'heure actuelle, il excède de 12,5 millions de dollars le passif futur indexé. Les travaux d'abandon et de démantèlement menés dans le cadre du PEES ont commencé et se poursuivront au cours des 2 ou 3 prochaines années.

Les dépenses d'abandon et de remise en état se rapportant à d'autres actifs qui ne sont pas couvertes par un fonds devraient être engagées entre 2035 et 2080.

## ii) CONTRATS DE LOCATION-FINANCEMENT

Le tableau suivant présente les engagements futurs associés aux obligations locatives de Pengrowth au 31 mars 2019.

|                               |          |
|-------------------------------|----------|
| Moins de un an                | 10,9 \$  |
| De un an à cinq ans           | 56,1     |
| Plus de cinq ans              | 48,2     |
| Total des paiements de loyers | 115,2 \$ |
| Intérêts                      | (46,0)   |
| Total                         | 69,2 \$  |

Les paiements de loyers variables qui ne sont pas compris dans l'évaluation des obligations locatives se sont chiffrés à 0,4 million de dollars pour le trimestre clos le 31 mars 2019. Ces paiements sont comptabilisés dans les états consolidés du résultat net.

Il y a lieu de se reporter à la note 2 pour obtenir de plus amples renseignements sur l'adoption de l'IFRS 16.

## 7. IMPÔT DIFFÉRÉ

Au 31 mars 2019, Pengrowth n'a pas eu à comptabiliser des différences temporaires déductibles d'environ 1,8 milliard de dollars composées essentiellement de pertes autres qu'en capital d'environ 1,6 milliard de dollars et d'autres différences temporaires (immobilisations corporelles et autres) de 0,2 milliard de dollars. Ces pertes expirent entre 2025 et 2039.

Le tableau qui suit présente un rapprochement entre le recouvrement d'impôt différé calculé selon le résultat avant impôt en appliquant le taux d'impôt prévu par la loi et la charge d'impôt différé réelle.

|                                                                   | Trimestres clos les |              |
|-------------------------------------------------------------------|---------------------|--------------|
|                                                                   | 31 mars 2019        | 31 mars 2018 |
| Bénéfice (perte) avant impôt                                      | (31,6) \$           | (34,4) \$    |
| Taux d'impôt combiné fédéral et provincial                        | 27,10 %             | 27,08 %      |
| Charge (recouvrement) d'impôt sur le résultat prévu               | (8,6) \$            | (9,3) \$     |
| Variation de l'actif d'impôt différé non comptabilisé             | 8,8                 | 1,0          |
| (Profit) perte de change <sup>1)</sup>                            | (0,4)               | 1,0          |
| Autres éléments, y compris la rémunération fondée sur des actions | 0,2                 | 0,1          |
| Charge (recouvrement) d'impôt différé                             | — \$                | (7,2) \$     |

1) Tient compte de la tranche de 50 % non imposable (déductible) des profits et des pertes de change ainsi que des contrats de gestion des risques connexes.

## 8. CAPITAL DES ACTIONNAIRES

Pengrowth est autorisée à émettre un nombre illimité d'actions ordinaires et jusqu'à concurrence de 10 millions d'actions privilégiées. Aucune action privilégiée n'a été émise.

|                                                                                    | Trimestre clos le           |            | Exercice clos le            |            |
|------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------|------------|-----------------------------|------------|
|                                                                                    | 31 mars 2019                |            | 31 décembre 2018            |            |
|                                                                                    | Nombre d'actions ordinaires | Montant    | Nombre d'actions ordinaires | Montant    |
| (Actions ordinaires – en milliers)                                                 |                             |            |                             |            |
| Solde à l'ouverture de la période                                                  | 556 117                     | 4 838,1 \$ | 552 246                     | 4 829,7 \$ |
| Rémunération fondée sur des actions<br>(droits exercés autrement qu'en trésorerie) | 3 905                       | 4,1        | 3 871                       | 8,4        |
| Solde à la clôture de la période                                                   | 560 022                     | 4 842,2 \$ | 556 117                     | 4 838,1 \$ |

## 9. RÉGIMES INCITATIFS À LONG TERME (« RILT »)

### i) RILT PRÉVOYANT UN RÈGLEMENT EN ACTIONS

Comme il a été approuvé par les actionnaires, le nombre variable et rechargeable d'actions ordinaires pouvant être réservées à des fins d'émission ne peut dépasser 10 % des actions ordinaires émises et en circulation aux termes de l'ensemble des régimes de rémunération réglée en actions.

Au 31 mars 2019, le nombre d'actions pouvant être émises aux termes de l'ensemble des régimes de rémunération réglée en actions représente 4,4 % des actions ordinaires émises et en circulation, soit un pourcentage inférieur au pourcentage maximal.

**a) Unités d'actions liées à la performance (« UAP ») et unités d'actions subalternes (« UAS »)**

Le tableau qui suit présente l'évolution des UAP et des UAS prévoyant un règlement en actions.

| (Nombre d'unités d'actions – en milliers) | UAP     | UAS     |
|-------------------------------------------|---------|---------|
| En circulation au 31 décembre 2017        | 5 034   | 7 383   |
| Attribution                               | —       | 3 006   |
| Renonciation                              | (1 449) | (2 444) |
| Exercice                                  | (826)   | (3 045) |
| Ajustement lié à la performance           | (138)   | —       |
| En circulation au 31 décembre 2018        | 2 621   | 4 900   |
| Attribution <sup>1)</sup>                 | —       | 2 594   |
| Renonciation                              | (85)    | (141)   |
| Exercice                                  | (1 401) | (2 504) |
| Ajustement lié à la performance           | (176)   | —       |
| En circulation au 31 mars 2019            | 959     | 4 849   |

1) Calculé en fonction du cours moyen pondéré de l'action sur 5 jours, soit 0,57 \$.

Le conseil d'administration de Pengrowth peut décider, à son entière discrétion, de verser au titre des actions devant être émises aux termes des nouvelles attributions un paiement en trésorerie équivalant à la juste valeur de marché des actions qui auraient autrement été émises. Aucune autre UAP ne sera attribuée aux termes du RILT actuel.

**b) Régime d'options d'achat d'actions**

Pengrowth offre un régime d'options d'achat d'actions permettant à certains membres du personnel d'exercer des options en vue d'acheter des actions ordinaires de la Société. Les prix d'exercice de l'option se rapprochent du prix du marché des actions ordinaires à la date d'émission, les droits dont elles sont pourvues s'acquièrent en trois tranches égales à la première, deuxième et troisième date d'anniversaire de leur attribution et s'éteignent après sept ans. La charge de rémunération associée aux options est établie en fonction de la juste valeur à la date d'attribution et est amortie sur la période d'acquisition des droits.

Le tableau ci-dessous présente l'évolution des options d'achat d'actions en circulation.

| (Nombre d'unités d'options – en milliers) | Nombre en circulation | Prix moyen pondéré |
|-------------------------------------------|-----------------------|--------------------|
| Solde au 31 décembre 2017                 | —                     | — \$               |
| Attribution                               | 9 468                 | 0,87 \$            |
| Renonciation                              | (141)                 | 0,87 \$            |
| Exercice                                  | —                     | — \$               |
| Solde au 31 décembre 2018                 | 9 327                 | 0,87 \$            |
| Attribution                               | 9 733                 | 0,57 \$            |
| Expiration                                | —                     | — \$               |
| Renonciation                              | (483)                 | 0,87 \$            |
| Exercice                                  | —                     | — \$               |
| Solde au 31 mars 2019                     | 18 577                | 0,71 \$            |



La fourchette de prix d'exercice des options d'achat d'actions en circulation et pouvant être exercées au 31 mars 2019 se présente comme suit.

| Fourchette de prix d'exercice | Nombre en circulation (en milliers) | Moyenne pondérée de la durée contractuelle restante (en années) | Prix d'exercice moyen pondéré | Nombre exerçable (en milliers) | Prix d'exercice moyen pondéré |
|-------------------------------|-------------------------------------|-----------------------------------------------------------------|-------------------------------|--------------------------------|-------------------------------|
| 0,57 \$ – 0,86 \$             | 9 733                               | 6,96                                                            | 0,57 \$                       | —                              | — \$                          |
| 0,87 \$ – 1,05 \$             | 8 844                               | 6,25                                                            | 0,87 \$                       | 3 109                          | 0,87 \$                       |

Pengrowth utilise le modèle d'évaluation Black-Scholes pour établir la juste valeur des options d'achat d'actions au moyen d'une estimation du taux de renonciation, de la volatilité, du taux d'intérêt sans risque et de la durée de vie attendue. La juste valeur est comptabilisée à titre de charge liée à la rémunération fondée sur des actions sur la période d'acquisition des droits et un montant correspondant est inclus dans le surplus d'apport. Lorsque les options d'achat d'actions sont exercées, le produit en trésorerie ainsi que le montant comptabilisé préalablement dans le surplus d'apport sont inscrits à titre de capital social.

Les justes valeurs estimées des options d'achat d'actions en circulation sont calculées en fonction des hypothèses moyennes pondérées suivantes.

|                                   |         |
|-----------------------------------|---------|
| Juste valeur par option           | 0,31 \$ |
| Taux d'intérêt sans risque        | 1,64 %  |
| Volatilité attendue <sup>1)</sup> | 68,12 % |
| Durée de vie attendue (en années) | 4,5     |
| Taux de renonciation attendu      | 15,0 %  |

1) La volatilité attendue a été établie en fonction de la volatilité passée des actions de la Société.

## ii) ANCIEN RILT

Au 31 mars 2019, 163 867 actions ordinaires (163 867 actions ordinaires au 31 décembre 2018) étaient réservées aux fins d'émission aux termes du régime de droits différés à des unités d'actions (« **DDUA** »). Au 31 mars 2019, 198 477 actions ordinaires (198 477 actions ordinaires au 31 décembre 2018) étaient réservées aux fins d'émission aux termes du régime d'unités d'actions différées (« **UAD** »).

## iii) RILT PRÉVOYANT UN RÈGLEMENT EN TRÉSORERIE

### a) Unités d'actions subalternes réglées en trésorerie (« **UAS réglées en trésorerie** »)

Chaque UAS réglée en trésorerie confère à son porteur le droit de recevoir un paiement en trésorerie équivalent à la valeur d'un nombre déterminé d'actions ordinaires (y compris le réinvestissement des dividendes présumés, le cas échéant) dont les droits s'acquièrent en trois tranches égales à la première, deuxième et troisième date d'anniversaire de leur attribution. La charge de rémunération liée aux UAS réglées en trésorerie est calculée selon la juste valeur des unités d'actions à la date d'attribution et est ajustée par la suite en fonction de la juste valeur des unités d'actions à la clôture de chaque période. L'évaluation tient compte du cours de l'action à la clôture de la période et du nombre d'UAS réglées en trésorerie en circulation à la clôture de chaque période. Au cours du trimestre clos le 31 mars 2019, une charge de rémunération de 0,1 million de dollars (économie de 0,4 million de dollars au 31 mars 2018) a été inscrite à l'état consolidé du résultat net et un montant correspondant a été porté en augmentation ou en diminution des passifs. Au 31 mars 2019, le total du passif comptabilisé dans les bilans consolidés, dont le classement en tant que passif courant est fonction des dates de versement prévues, s'élevait à 0,1 million de dollars (0,3 million de dollars au 31 décembre 2018). Aucune attribution n'a été faite en 2019 et aucune nouvelle UAS réglée en trésorerie ne sera attribuée aux termes du présent RILT. La réévaluation des UAS réglées en trésorerie se poursuit jusqu'au règlement.

### b) Unités d'actions différées fictives réglées en trésorerie (« **UAD fictives** »)

Les membres indépendants du conseil d'administration reçoivent des UAD fictives réglées en trésorerie. Chaque UAD fictive confère à son porteur le droit de recevoir un paiement en trésorerie équivalent à la valeur d'un nombre déterminé d'actions ordinaires (y compris les dividendes présumés, le cas échéant) qui sera versé lorsque

l'administrateur quittera son poste pour quelque raison que ce soit, sous réserve du droit de reporter le paiement jusqu'au 31 décembre de l'exercice suivant la cessation de ses fonctions au sein du conseil d'administration.

Au 31 mars 2019, le passif lié aux UAD fictives attribuées à des administrateurs s'élevait à 1,6 million de dollars (1,2 million de dollars au 31 décembre 2018). Pour le trimestre clos le 31 mars 2019, Pengrowth a comptabilisé une charge de rémunération liée aux UAD fictives de 0,5 million de dollars (charge de 0,4 million de dollars au 31 mars 2018). La réévaluation des UAD fictives réglées en trésorerie se poursuit jusqu'au règlement.

Le tableau qui suit présente l'évolution du RILT prévoyant un règlement en trésorerie.

| (Nombre d'unités d'actions – en milliers) | UAS réglées en trésorerie | UAD fictives |
|-------------------------------------------|---------------------------|--------------|
| En circulation au 31 décembre 2017        | 2 903                     | 1 376        |
| Attribution                               | —                         | 847          |
| Renonciation                              | (1 312)                   | —            |
| Exercice                                  | (887)                     | (155)        |
| En circulation au 31 décembre 2018        | 704                       | 2 068        |
| Attribution                               | —                         | 995          |
| Renonciation                              | (24)                      | —            |
| Exercice                                  | (488)                     | (156)        |
| En circulation au 31 mars 2019            | 192                       | 2 907        |

## TOTAL DE LA CHARGE DE RÉMUNÉRATION FONDÉE SUR DES ACTIONS

Le total de la charge de la rémunération fondée sur des actions est inclus à la fois dans les charges générales et administratives et dans les charges d'exploitation des états consolidés du résultat net et il comprend les éléments suivants.

|                                                                   | Trimestres clos les |              |
|-------------------------------------------------------------------|---------------------|--------------|
|                                                                   | 31 mars 2019        | 31 mars 2018 |
| (Économie) charge hors trésorerie liée aux UAP et aux UAS         | (0,1) \$            | 0,7 \$       |
| Charge hors trésorerie liée aux options d'achat d'actions         | 0,7                 | —            |
| Charge de rémunération fondée sur des actions hors trésorerie     | 0,6 \$              | 0,7 \$       |
| (Économie) charge au titre des UAS réglées en trésorerie          | 0,1 \$              | (0,4) \$     |
| (Économie) charge au titre des UAD fictives réglées en trésorerie | 0,5 \$              | 0,4 \$       |
| Total de la charge de rémunération fondée sur des actions         | 1,2 \$              | 0,7 \$       |

## 10. PRODUITS

Pengrowth vend sa production aux termes de contrats à prix fixes ou à prix variables. Dans le cas d'un contrat à prix variables, le prix de la transaction est tributaire du prix de la marchandise, lequel est ajusté pour tenir compte de la qualité, de l'endroit et d'autres facteurs, et ainsi chaque élément de la formule de prix peut-être fixe ou variable, selon les modalités du contrat. Aux termes de ses contrats, Pengrowth est tenue de livrer des volumes de bitume dilué fixes ou variables et des volumes de pétrole léger, de gaz naturel et de liquides de gaz naturel variables à la partie prenante du contrat. Le montant des produits comptabilisés repose sur le prix de transaction convenu. Et la variabilité des produits se rapporte précisément aux efforts menés pour le transfert de la production et, par conséquent, les produits qui en découlent sont attribués à la production qui a été livrée au cours de la période pendant laquelle la variabilité a eu lieu. Ainsi, aucune limitation ne s'applique aux produits variables.

Les ventes de pétrole léger, de liquides de gaz naturel et de gaz naturel se font pour la plupart aux termes de contrats d'une durée d'au plus un an, selon lesquels différents prix sont établis et diverses modalités visant les volumes sont fixées. Une grande partie du bitume dilué de Pengrowth est vendue actuellement aux termes de contrats pluriannuels échéant à la fin de 2019 selon lesquels des quantités fixes de bitume dilué sont vendues en fonction d'un écart de prix fixe par rapport au prix du pétrole WTI, ce dernier étant sujet à des fluctuations, comme il est précisé à la note 13. Les produits sont habituellement recouverts le 25<sup>e</sup> jour du mois suivant la production. Les services de traitement dont

les frais sont imputés à des tiers sont généralement établis aux termes de contrats pluriannuels à prix fixes établis en fonction du volume.

Le tableau suivant présente la ventilation des ventes de pétrole et de gaz naturel de Pengrowth par source de revenus.

|                                                      | Trimestres clos les |                 |
|------------------------------------------------------|---------------------|-----------------|
|                                                      | 31 mars 2019        | 31 mars 2018    |
| Bitume                                               | 67,4 \$             | 57,6 \$         |
| Gaz naturel vendu à un tiers <sup>1)</sup>           | 0,5                 | 7,0             |
| Pétrole léger                                        | 2,7                 | 4,3             |
| Liquides de gaz naturel                              | 0,1                 | 1,4             |
| Diluants vendus                                      | 53,9                | 52,8            |
| Revenu tiré des activités de traitement              | 0,3                 | 0,4             |
| Vente d'autres produits achetés en vue de la revente | 3,4                 | 2,9             |
| <b>Total des ventes de pétrole et de gaz naturel</b> | <b>128,3 \$</b>     | <b>126,4 \$</b> |

1) Depuis le 1<sup>er</sup> avril 2018, une partie du gaz naturel de Groundbitch acheminé sur le réseau de NGTL est utilisée dans le cadre d'autres activités et figure à titre de coût lié à l'électricité. Ainsi, une somme de 3,6 millions de dollars se rapportant au gaz naturel servant au besoin de la Société n'est pas incluse dans le total des ventes de pétrole et de gaz naturel pour le trimestre clos le 31 mars 2019 (néant au 31 mars 2018).

Pengrowth ne détient aucun contrat avec livraison physique à prix fixes pour l'exercice 2019.

Pengrowth détient des contrats avec livraison physique à prix variables pour la vente de bitume dilué visant principalement deux raffineries solvables. Les revenus générés par ces clients correspondent à environ 75 % des ventes de pétrole et de gaz naturel de la Société pour le premier trimestre de 2019.

Au 31 mars 2019, les débiteurs comprenaient un montant de 47,6 millions de dollars (22,2 millions de dollars au 31 décembre 2018) au titre des revenus à recevoir par suite des ventes de pétrole et de gaz naturel attribuables à la production de mars 2019.

## 11. AUTRES RENSEIGNEMENTS SUR LES FLUX DE TRÉSORERIE

### VARIATION DES ÉLÉMENTS HORS TRÉSORERIE DU FONDS DE ROULEMENT LIÉ AUX ACTIVITÉS D'EXPLOITATION ET AUTRES ACTIFS

| Entrées (sorties) de trésorerie liées à ce qui suit : | Trimestres clos les |                  |
|-------------------------------------------------------|---------------------|------------------|
|                                                       | 31 mars 2019        | 31 mars 2018     |
| Débiteurs et autres actifs courants <sup>1)</sup>     | (22,6) \$           | 3,7 \$           |
| Créditeurs                                            | (1,9)               | (30,3)           |
|                                                       | <b>(24,5) \$</b>    | <b>(26,6) \$</b> |

1) Comprend les débiteurs, les stocks et les charges payées d'avance.

### VARIATION DES ÉLÉMENTS HORS TRÉSORERIE DU FONDS DE ROULEMENT LIÉ AUX ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT

| Sorties de trésorerie liées à ce qui suit :                 | Trimestres clos les |              |
|-------------------------------------------------------------|---------------------|--------------|
|                                                             | 31 mars 2019        | 31 mars 2018 |
| Créditeurs, y compris les dépenses d'investissement à payer | (3,8) \$            | (2,8) \$     |

## 12. MONTANTS PAR ACTION

Le tableau ci-dessous présente un rapprochement du nombre moyen pondéré d'actions ayant servi au calcul du bénéfice net (de la perte nette) de base et dilué(e) par action.

| (en milliers)                                     | Trimestres clos les |              |
|---------------------------------------------------|---------------------|--------------|
|                                                   | 31 mars 2019        | 31 mars 2018 |
| Nombre moyen pondéré d'actions – de base et dilué | 556 594             | 552 719      |

Pour le trimestre clos les 31 mars 2019, les options d'achat d'actions, les UAS, les UAP, les UAD et les DDVP n'ont pas eu d'effet antidilutif étant donné que la Société a subi une perte nette au cours de cette période.

## 13. INSTRUMENTS FINANCIERS ET GESTION DES RISQUES

### Contrats liés au prix des marchandises

Au 31 mars 2019, les contrats financiers en vigueur de Pengrowth étaient les suivants.

#### Contrats financiers visant le pétrole brut

| Swaps d'écarts de prix |                                              |                              |                         |
|------------------------|----------------------------------------------|------------------------------|-------------------------|
| Référence              | Durée résiduelle                             | Volume de bitume dilué (b/j) | Prix le baril (\$ US)   |
| Western Canada Select  | Du 1 <sup>er</sup> avr. 2019 au 31 déc. 2019 | 5 000                        | Prix WTI moins 20,88 \$ |

  

| Tunnels            |                                              |              | Prix le baril (\$ US)     |                         |
|--------------------|----------------------------------------------|--------------|---------------------------|-------------------------|
| Point de référence | Durée résiduelle                             | Volume (b/j) | Options de vente achetées | Options d'achat vendues |
| WTI                | Du 1 <sup>er</sup> avr. 2019 au 30 juin 2019 | 7 000        | 56,86                     | 59,76                   |

#### Sensibilité aux fluctuations du prix des marchandises des contrats financiers de gestion de risques en vigueur au 31 mars 2019

| Écarts de prix du pétrole                                                                                              | Baisse des écarts de prix<br>futurs du pétrole de 1 \$ CA | Hausse des écarts de prix<br>futurs du pétrole de 1 \$ CA |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------|
| Augmentation (diminution) de la juste valeur des<br>contrats financiers de gestion du risque lié aux<br>écarts de prix | (1,0) \$                                                  | 1,0 \$                                                    |

  

| Tunnels                                                                                                  | Hausse du prix du baril de WTI<br>de 1 \$ CA | Baisse du prix du baril de WTI<br>de 1 \$ CA |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------|----------------------------------------------|
| Augmentation (diminution) de la juste valeur des<br>contrats de gestion du risque lié au prix du pétrole | (0,6) \$                                     | 0,6 \$                                       |

#### Contrats avec livraison physique

Au 31 mars 2019, des contrats avec livraison physique étaient détenus aux fins de la livraison d'éléments non financiers conformément aux obligations de vente prévues de Pengrowth. Les prix par baril présentés dans le tableau ci-dessous comprennent les frais de protection répartis en vue du maintien des débits des pipelines dans le cas où les pipelines d'exportation seraient soumis à des restrictions. Les contrats avec livraison physique ne sont pas considérés comme des instruments financiers. Par conséquent, aucun actif et aucun passif n'a été comptabilisé dans les états financiers consolidés.

## Écarts de prix

| Référence             | Durée résiduelle                                          | Volume de bitume dilué (b/j) | Prix le baril (\$ US)                                         |
|-----------------------|-----------------------------------------------------------|------------------------------|---------------------------------------------------------------|
| Western Canada Select | Du 1 <sup>er</sup> avr. 2019 au 31 déc. 2019              | 2 500                        | Prix WTI moins 17,95 \$                                       |
| Western Canada Select | Du 1 <sup>er</sup> avr. 2019 au 31 déc. 2019              | 2 500                        | Prix WTI moins prix du WCS compris entre 23,60 \$ et 26,35 \$ |
| Western Canada Select | Du 1 <sup>er</sup> avr. 2019 au 31 déc. 2019              | 5 000                        | Prix WTI moins prix du WCS compris entre 17,70 \$ et 20,45 \$ |
| Western Canada Select | Du 1 <sup>er</sup> avr. 2019 au 1 <sup>er</sup> fév. 2020 | 2 500                        | Prix WTI moins prix du WCS compris entre 20,40 \$ et 23,40 \$ |

De plus, Pengrowth a conclu une convention de vente à terme garantie à Hardisty visant un volume supplémentaire de bitume dilué pour 2019 de 5 000 b/j dont l'acheminement de la totalité du volume selon la répartition de la capacité du réseau est garanti. Pengrowth effectuera les règlements en fonction du prix de référence du WCS diminué des frais de garantie de la répartition de la capacité de 2,00 \$ US le baril.

| Tunnels            |                                              | Prix le baril (\$ US) |                           |                         |
|--------------------|----------------------------------------------|-----------------------|---------------------------|-------------------------|
| Point de référence | Durée résiduelle                             | Volume (b/j)          | Options de vente achetées | Options d'achat vendues |
| WTI                | Du 1 <sup>er</sup> avr. 2019 au 30 juin 2019 | 1 000                 | 56,00                     | 60,05                   |

## Contrats de change liés à la dette à terme libellée en livres sterling

Pengrowth a conclu un contrat de gestion du risque de change lors de l'émission de titres d'emprunt à terme libellés en livres sterling. Ce contrat fixe le cours de change entre le dollar canadien et la livre sterling applicable au principal et aux intérêts de la dette libellée en livres sterling. Le contrat en vigueur au 31 mars 2019 se présente comme suit.

| Principal<br>(en millions de livres sterling) | Montant ayant fait l'objet d'un swap<br>(en millions de livres sterling) | Pourcentage du principal<br>ayant fait l'objet d'un swap <sup>1)</sup> | Taux fixe<br>(1 \$ CA = £) |
|-----------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------|----------------------------|
| 12,1                                          | 15,0                                                                     | 124 %                                                                  | 0,63                       |

1) Valeur au-delà de 100 % étant donné que les contrats de swap n'ont pas été liquidés lorsqu'une partie du principal des billets à terme a été remboursée par anticipation en 2017.

## Contrats de change liés à la dette à terme libellée en dollars américains

Un certain nombre de swaps ont été conclus afin de fixer le cours de change sur une partie de la dette à terme libellée en dollars américains de Pengrowth. Selon chacun des swaps, Pengrowth est tenue d'acheter des dollars américains à un taux et à une date prédéterminés en fonction des dates d'échéance de la dette à terme libellée en dollars américains. Les contrats en vigueur au 31 mars 2019 se présentent comme suit.

| Principal<br>(en millions de dollars US) | Montant ayant fait l'objet d'un swap<br>(en millions de dollars US) | Pourcentage du principal<br>ayant fait l'objet d'un swap | Taux fixe moyen<br>(1 \$ CA = \$ US) |
|------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------|--------------------------------------|
| 366,3                                    | 240,0                                                               | 66 %                                                     | 0,75                                 |

## Sensibilité aux fluctuations du cours de change de la dette à terme libellée en devises

Le tableau ci-dessous présente un résumé de l'incidence avant impôt d'une variation du cours de change sur la conversion de la dette à terme libellée en devises ainsi que la variation compensatoire de la juste valeur des contrats de gestion du risque de change se rapportant à cette dette, toutes les autres variables demeurant constantes.

| Sensibilité aux fluctuations du cours de change au 31 mars 2019                          | Variation du cours de change<br>de 0,01 \$ CA |           |
|------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------|-----------|
|                                                                                          | \$ CA – \$ US                                 | \$ CA – £ |
| Profit latent ou perte latente de change sur la dette libellée en devises                | 3,7 \$                                        | 0,1 \$    |
| Profit latent ou perte latente de change sur les contrats de gestion du risque de change | (2,4)                                         | (0,1)     |
| Incidence nette avant impôt sur les états consolidés du résultat net                     | 1,3 \$                                        | — \$      |

## Sensibilité aux fluctuations des taux d'intérêt – Charges d'intérêts bancaires

Au 31 mars 2019, la somme des parties courante et non courante de l'encours de la dette à long terme de Pengrowth s'élevait à 721,5 millions de dollars (714,6 millions de dollars au 31 décembre 2018), de laquelle un montant de 191,0 millions de dollars portait intérêt à des taux d'intérêt variables (173,5 millions de dollars au 31 décembre 2018). Pour le trimestre clos le 31 mars 2019, une hausse de 1 % des taux d'intérêt aurait entraîné une augmentation des charges d'intérêts avant impôt d'environ 0,5 million de dollars (0,4 million de dollars au 31 mars 2018) si le montant de l'encours demeurait le même durant toute la période.

## Sommaire des profits et pertes sur les contrats de gestion des risques

Les contrats de gestion des risques que conclut Pengrowth sont inscrits à leur juste valeur estimée aux bilans consolidés et répartis entre les actifs et passifs courants et non courants selon chaque contrat compensé par contrepartie. Les profits et les pertes réalisés et latents sont inscrits aux états consolidés du résultat net.

Les tableaux suivants présentent des informations détaillées sur la juste valeur des contrats de gestion des risques inscrite aux bilans consolidés et sur les profits et pertes réalisés et latents sur les contrats de gestion des risques inscrits aux états consolidés du résultat net.

| Au 31 mars 2019 et pour la période close à cette date                                                                                 | Contrats de<br>gestion du risque<br>marchandises <sup>1)</sup> | Contrats de<br>gestion du risque<br>de change <sup>2)</sup> | Total     |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------|-----------|
| Partie courante des actifs attribuables à la gestion des risques                                                                      | — \$                                                           | 2,2 \$                                                      | 2,2 \$    |
| Partie courante des passifs attribuables à la gestion des risques                                                                     | (11,1)                                                         | (0,1)                                                       | (11,2)    |
| Partie non courante des passifs attribuables à la gestion des risques                                                                 | —                                                              | (1,3)                                                       | (1,3)     |
| Actifs (passifs) attribuables à la gestion des risques à la clôture de la période                                                     | (11,1) \$                                                      | 0,8 \$                                                      | (10,3) \$ |
| Moins : actifs (passifs) attribuables à la gestion des risques à l'ouverture de la période                                            | (4,2)                                                          | 8,0                                                         | 3,8       |
| Profit (perte) latent(e) sur les contrats de gestion des risques pour la période                                                      | (6,9) \$                                                       | (7,2) \$                                                    | (14,1) \$ |
| Profit (perte) réalisé(e) sur les contrats de gestion des risques pour la période                                                     | (5,1)                                                          | —                                                           | (5,1)     |
| Total du profit (de la perte) latent(e) et du profit (de la perte) réalisé(e) sur les contrats de gestion des risques pour la période | (12,0) \$                                                      | (7,2) \$                                                    | (19,2) \$ |

| Au 31 mars 2018 et pour la période close à cette date                                                                                 | Contrats de<br>gestion du risque<br>marchandises <sup>1)</sup> | Contrats de<br>gestion du risque<br>de change <sup>2)</sup> | Total     |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------|-----------|
| Partie non courante des actifs attribuables à la gestion des risques                                                                  | — \$                                                           | 3,5 \$                                                      | 3,5 \$    |
| Partie courante des passifs attribuables à la gestion des risques                                                                     | (44,5)                                                         | (0,2)                                                       | (44,7)    |
| Partie non courante des passifs attribuables à la gestion des risques                                                                 | —                                                              | (13,6)                                                      | (13,6)    |
| Actifs (passifs) attribuables à la gestion des risques à la clôture de la période                                                     | (44,5) \$                                                      | (10,3) \$                                                   | (54,8) \$ |
| Moins : actifs (passifs) attribuables à la gestion des risques à l'ouverture de la période                                            | (39,8)                                                         | (16,9)                                                      | (56,7)    |
| Profit (perte) latent(e) sur les contrats de gestion des risques pour la période                                                      | (4,7) \$                                                       | 6,6 \$                                                      | 1,9 \$    |
| Profit (perte) réalisé(e) sur les contrats de gestion des risques pour la période                                                     | (14,0)                                                         | —                                                           | (14,0)    |
| Total du profit (de la perte) latent(e) et du profit (de la perte) réalisé(e) sur les contrats de gestion des risques pour la période | (18,7) \$                                                      | 6,6 \$                                                      | (12,1) \$ |

1) Les profits et pertes latents et réalisés sont présentés dans des postes distincts des états consolidés du résultat net.

2) Les profits et pertes latents et réalisés sont inclus dans le poste « (Profit) perte de change » des états consolidés du résultat net. Se reporter à la note 14.

## Juste valeur

La juste valeur de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, des débiteurs, du fonds en fiducie pour la remise en état, des cotisations d'impôt prépayées, des créditeurs et de la dette bancaire se rapproche de leur valeur comptable en raison de la nature à court terme de ces instruments. La juste valeur de la facilité de crédit à terme en dollars canadiens, le cas échéant, équivaut à sa valeur comptable, étant donné que la facilité porte intérêt à des taux variables et que les différentiels de taux en vertu de la facilité sont représentatifs des taux du marché. La juste valeur du fonds en fiducie pour la remise en état équivaut à sa valeur comptable, car cet actif est présenté à sa juste valeur estimée. Les tableaux qui suivent présentent l'information portant sur l'évaluation de la juste valeur pour les autres actifs et passifs financiers.

| Au 31 mars 2019                                            | Valeur<br>comptable | Juste<br>valeur | Évaluations de la juste valeur utilisant<br>ce qui suit : |                                                               |                                                            |
|------------------------------------------------------------|---------------------|-----------------|-----------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------|
|                                                            |                     |                 | Prix cotés sur<br>les marchés<br>actifs<br>(niveau 1)     | Autres<br>données<br>observables<br>importantes<br>(niveau 2) | Données<br>importantes<br>non<br>observables<br>(niveau 3) |
| <b>Actifs financiers</b>                                   |                     |                 |                                                           |                                                               |                                                            |
| Fonds en fiducie pour la remise en état                    | 95,5 \$             | 95,5 \$         | 95,5 \$                                                   | — \$                                                          | — \$                                                       |
| Juste valeur des contrats de gestion<br>des risques        | 2,2                 | 2,2             | —                                                         | 2,2                                                           | —                                                          |
| <b>Passifs financiers</b>                                  |                     |                 |                                                           |                                                               |                                                            |
| Billets à terme garantis libellés en<br>dollars américains | 488,9               | 524,4           | —                                                         | 524,4                                                         | —                                                          |
| Billets à terme garantis en<br>dollars canadiens           | 20,5                | 22,4            | —                                                         | 22,4                                                          | —                                                          |
| Billets à terme garantis libellés en<br>livres sterling    | 21,1                | 21,3            | —                                                         | 21,3                                                          | —                                                          |
| Juste valeur des contrats de gestion<br>des risques        | 12,5                | 12,5            | —                                                         | 12,5                                                          | —                                                          |

| Au 31 décembre 2018                                        | Valeur<br>comptable | Juste<br>valeur | Évaluations de la juste valeur utilisant<br>ce qui suit : |                                                               |                                                            |
|------------------------------------------------------------|---------------------|-----------------|-----------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------|
|                                                            |                     |                 | Prix cotés sur<br>les marchés<br>actifs<br>(niveau 1)     | Autres<br>données<br>observables<br>importantes<br>(niveau 2) | Données<br>importantes<br>non<br>observables<br>(niveau 3) |
| <b>Actifs financiers</b>                                   |                     |                 |                                                           |                                                               |                                                            |
| Fonds en fiducie pour la remise en état                    | 98,0 \$             | 98,0 \$         | 98,0 \$                                                   | — \$                                                          | — \$                                                       |
| Juste valeur des contrats de gestion<br>des risques        | 8,0                 | 8,0             | —                                                         | 8,0                                                           | —                                                          |
| <b>Passifs financiers</b>                                  |                     |                 |                                                           |                                                               |                                                            |
| Billets à terme garantis libellés en<br>dollars américains | 499,5               | 533,2           | —                                                         | 533,2                                                         | —                                                          |
| Billets à terme garantis en<br>dollars canadiens           | 20,5                | 22,3            | —                                                         | 22,3                                                          | —                                                          |
| Billets à terme garantis libellés en<br>livres sterling    | 21,1                | 21,4            | —                                                         | 21,4                                                          | —                                                          |
| Juste valeur des contrats de gestion<br>des risques        | 4,2                 | 4,2             | —                                                         | 4,2                                                           | —                                                          |

## 14. (PROFIT) PERTE DE CHANGE

|                                                                                      | Trimestres clos les |              |
|--------------------------------------------------------------------------------------|---------------------|--------------|
|                                                                                      | 31 mars 2019        | 31 mars 2018 |
| Cours de change (1 \$ CA = \$ US) à l'ouverture de la période                        | 0,73 \$             | 0,80 \$      |
| Cours de change (1 \$ CA = \$ US) à la clôture de la période                         | 0,75 \$             | 0,78 \$      |
| (Profit) perte de change latent(e) découlant de la conversion de la dette en devises | (10,6) \$           | 13,7 \$      |
| (Profit) perte latent(e) sur les contrats de gestion du risque de change             | 7,2                 | (6,6)        |
| (Profit) perte de change latent(e), montant net                                      | (3,4) \$            | 7,1 \$       |
| (Profit) perte de change réalisé(e), montant net                                     | 0,1 \$              | (0,1) \$     |